

Liste des pièces à fournir pour l'établissement d'un contrat de mariage

- Acte de naissance de chacun des futurs époux
- Copie du jugement de divorce
- Copie recto-verso des pièces d'identité
- Traduction de l'extrait d'acte de naissance par un expert agréé auprès des Tribunaux en présence d'un acte de naissance étranger
- Profession et domicile tel qu'indiqués sur le dossier remis à la Mairie
- Copie des cartes de résidents
- Copie du dossier de mairie